



ATLAVAC H120

COMPOSITION:

- Virus atténué de la Bronchite infectieuse, sérotype Massachusetts, souche H120,..... au minimum $10^{3.0}$ DIE 50
- Excipients : 1 dose.

ESPECES CONCERNEES :

Espèce poule (Poulet de chair, poulettes reproductrices, poulettes pondeuses et futures pondeuses).

PROPRIETES PHARMACEUTIQUES

Le vaccin contient le virus vivant atténué de la Bronchite infectieuse sérotype Massachusetts (Mass) souche H120, qui est capable d'induire une immunité chez les oiseaux vaccinés. Le vaccin est recommandé pour la prévention de la Bronchite infectieuse de type Mass et les sérotypes apparentés, chez les poulets, poules pondeuses et reproductrices, dès le premier jour d'âge.

Les résultats escomptés sont fonction de plusieurs facteurs dont nous citerons à titre non exhaustif, les conditions d'entreposage du vaccin, de son administration, de la qualité d'eau de reconstitution ainsi que l'état sanitaire et hygiénique de l'élevage.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Immunsation active des poulets contre la bronchite infectieuse aviaire sérotype Massachusetts.

CONTRE-INDICATIONS :

Les oiseaux malades doivent être exclus de la vaccination.

Eviter de vacciner pendant la période de ponte

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE:

Administrer une dose d'au moins $10^{3.0}$ DIE₅₀ par oiseau, à partir du 1^{er} jour d'âge.

Voie d'administration

Le vaccin est administré par voie orale, oculaire, nasale ou par nébulisation après reconstitution du vaccin lyophilisé selon les modalités décrites ci dessous.

- Primovaccination à l'âge de un jour par nébulisation ou par voie oculo-nasale.
- Rappel vers l'âge de 2 à 3 semaines par nébulisation, voie oculo-nasale ou voie orale

Mode d'administration :

1) Par nébulisation

- Poulet de chair

De meilleures résultats sont obtenus lorsque la vaccination est pratiquée de préférence au premier jour d'âge, dans le couvoir, immédiatement après que les poussins soient retirés de l'éclosoir. La meilleure voie d'administration dans ce cas est la nébulisation de masse.



- Poules futures pondeuses

Le vaccin ATLAVAC H120 peut être administré par pulvérisation aux futures pondeuses dès le premier jour d'âge avec un rappel à la 2^{ème} ou 3^{ème} semaine.

Pour une administration par nébulisation, le vaccin doit être reconstitué avec de l'eau propre, fraîche non chlorée ou ferrugineuse.

Utiliser un dispositif de pulvérisation permettant d'obtenir une granulométrie des gouttelettes de 30-100 µm. Le pulvérisateur doit être exempt de dépôts, de corrosion, de traces de désinfectants ou d'antibiotiques et de préférence réservé que pour la vaccination.

Avant de procéder à la vaccination, il est recommandé de regrouper les oiseaux sur une surface relativement restreinte. Le volume de la suspension vaccinale doit être calculé en fonction du nombre d'oiseaux à vacciner et de leur âge, il doit être suffisant pour assurer une vaccination homogène des oiseaux, 1 litre de vaccin reconstitué est suffisant pour vacciner 3 000 poussins d'un jour. La suspension vaccinale doit être pulvérisée de près et de façon homogène sur un nombre convenable d'oiseaux pour que le vaccin pénètre dans les yeux et que la glande de Harder soit stimulée. La ventilation est arrêtée pendant la vaccination pour éviter les pertes en doses vaccinales.

2) Voie intra nasale ou intraoculaire.

Le vaccin ATLAVAC H120 peut être également administré par instillation oculaire ou nasale chez les poussins de 1 jour d'âge.

Pour remettre en solution le vaccin, introduire 2 ml d'eau distillée dans le flacon contenant 1000 doses de vaccin lyophilisé à l'aide d'une seringue montée d'une aiguille. Dès solubilisation complète du vaccin, agiter légèrement pour homogénéiser puis prélever la totalité du liquide et le remettre en solution dans un flacon contenant 50 ml d'eau distillée. Renouveler une fois la même opération afin de récupérer le vaccin qui reste dans le flacon et dans la seringue ayant servi au transfert, le vaccin solubilisé est alors prêt à l'emploi.

• Voie intranasale par trempage du bec des oiseaux

Reconstituer le vaccin dans 50 ml d'eau distillée dans un flacon à col large.

Tremper le bec jusqu'aux narines de façon à faire pénétrer la solution vaccinale dans les conduits nasaux.

• Voie oculaire:

Réhydrater le flacon de 1000 doses de vaccin dans 50 ml d'eau distillée. Utiliser une tétine compte goutte lavée et stérilisée dans l'eau bouillante pendant 10 min.

A l'aide de la tétine compte goutte, déposer une goutte de suspension vaccinale sur le globe oculaire, attendre jusqu'à ce que la goutte s'étale correctement.

3) Voie orale par incorporation dans l'eau de boisson :

Tenant compte de la sensibilité du virus de la bronchite infectieuse, reconstituer le vaccin dans de l'eau fraîche et propre sans traces de chlore, de détergent ou de tout autre désinfectant. Pour une meilleure stabilité du virus, ajouter à l'eau de boisson du lait écrémé (par exemple 2 à 4g par litre). Les abreuvoirs et les conduits d'eau doivent être propres et dépourvus de toute trace de chlore ou de désinfectant.

Le nombre de doses vaccinales sera déterminé en fonction du nombre d'oiseaux à vacciner et de leur âge; la prise dure une à deux heures qui suivent la préparation de la suspension vaccinale.



Pour s'assurer de l'abreuvement effectif de tous les oiseaux en 2 heures de temps, assoiffer les en retirant l'eau de boisson 2 à 3 heures avant la vaccination.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI :

- Le vaccin doit être utilisé immédiatement après sa reconstitution
- Respecter les conditions habituelles d'asepsie
- Ne pas utiliser du matériel stérilisé par des produits chimiques.
- Ne vacciner que des oiseaux en bonne santé.

UTILISATION EN PERIODE DE PONTE :

Le vaccin n'est pas indiqué pendant la période de ponte.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES EVENTUELLES :

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

EFFETS SECONDAIRES :

Le vaccin utilisé selon les instructions recommandées n'induit aucun effet secondaire

PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION :

Conserver et transporter le vaccin à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière. Ne pas congeler

DELAI DE VALIDITE :

Flacon non entamé : 24 mois

2 heures après ouverture du flacon et reconstitution du vaccin : mise en suspension

TEMPS D'ATTENTE :

21 jours.

FORME PHARMACEUTIQUE :

Lyophilisat pour suspension orale, oculaire, nasale, nébulisation.

PRESENTATION :

Flacons en verre de 1000 doses.

Boîte de 10 flacons de 1000 doses.

Boite de 100 flacons de 1000 doses